

DIALOGUE INTERNATIONAL ENTRE CATHOLIQUES ET ORTHODOXES

Groupe Saint-Irénée

Communiqué – Caraiman

2017



Source : *Istina* 2018/1, p. 71-72.

DOCUMENTS

Groupe de travail Saint-Irénée

Communiqué de la XIV^e rencontre (2017) *

À l'invitation de l'Église orthodoxe roumaine, le Groupe de travail catholique-orthodoxe Saint-Irénée a tenu sa quatorzième rencontre annuelle au monastère de Caraiman (Roumanie) du 4 au 8 octobre 2017. La session de cette année fut dirigée par le coprésident catholique du Groupe, le D^r Gerhard Feige, évêque de Magdebourg. Tous les membres du Groupe de travail ont chaleureusement remercié l'archevêque Job de Telmessos, empêché ; jusqu'ici coprésident ; il devient coprésident de la Commission internationale de dialogue entre les Églises catholique et orthodoxe. Le mercredi 4 octobre, avant l'ouverture des travaux, le Groupe fut très cordialement accueilli par M^{gr} Ieronim Sinaitul, vicaire patriarcal, au nom de Sa Béatitudo Daniel, patriarche de l'Église orthodoxe de Roumanie, puis il visita, à Bucarest, le monastère Antim, la cathédrale et le palais patriarcal. Le jeudi matin, il fut chaleureusement accueilli par l'higoumène de Caraiman, l'archimandrite David Petrovici. Durant toute la rencontre, les participants se joignirent aux prières quotidiennes de la communauté. Le dimanche, le Groupe assista à la Divine Liturgie, présidée par M^{gr} Varlaam Ploiesteanul, vicaire patriarcal, à l'église blanche de Bucarest.

La rencontre de cette année se concentra sur quelques aspects de la relation entre primauté et synodalité, afin de conclure l'étude menée en commun sur ce thème. Les contributions traitèrent du rôle des patriarchats durant le premier millénaire, de la place de l'apôtre Pierre dans la tradition ecclésiale en Orient et en Occident ainsi que du droit d'appel (*ekkliton*) en Orient et en Occident. Les conclusions de la rencontre de cette année furent résumées par les participants dans les thèses qui suivent.

Le rôle des patriarchats durant le premier millénaire

1) Le célèbre modèle de la pentarchie (le gouvernement des cinq anciens patriarchats de Rome, Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem) ne fut que très rarement mis en pratique, en tant que tel. Les réserves romaines, le schisme qui suivit en Chalcédoine et surtout la conquête arabe en limitèrent le fonctionnement dans les faits.

* Traduction : Hervé Legrand o.p., professeur émérite à l'Institut catholique de Paris.

2) Le modèle patriarcal de gouvernement ecclésial s'est superposé au système métropolitain (c'est-à-dire au modèle de gouvernement construit autour des capitales provinciales). Ce modèle s'est construit sur un enchevêtrement de facteurs complexes : la fondation apostolique, la coutume, la géographie, la politique. Son histoire est largement une histoire de compétitions et d'antagonismes.

3) L'histoire des cinq patriarchats anciens se caractérise aussi par la recherche de l'unité de l'Église et par le souci de l'orthodoxie de la foi. Très spécifiquement, dans le contexte des conciles œcuméniques, ces cinq patriarchats ont manifesté visiblement l'unité de l'Église au sein de l'histoire.

4) La rupture entre l'Orient et l'Occident ainsi qu'un certain nombre de tensions persistantes au sein de l'Orthodoxie (par exemple la relation entre primauté et synodalité) sont dans une certaine mesure un héritage du système patriarcal.

Thèses sur le rôle de l'apôtre Pierre dans la tradition orientale et occidentale

5) La position de Pierre au sein du collège des Apôtres, attestée par l'Écriture, l'est également par la tradition apostolique. Dans le rite byzantin comme dans le rite romain, l'apôtre Pierre est commémoré en même temps que l'apôtre Paul le 29 juin. Dans le rite romain, la fête des Apôtres est une solennité ; dans la tradition byzantine plus tardive, la fête est précédée par un jeûne spécifique qui souligne le statut spécial des deux apôtres.

6) Dès le second siècle, l'Église de Rome est associée à Pierre qui confessa le Christ et y souffrit le martyre. Très rapidement son tombeau y fut vénéré. La vénération des tombeaux de Pierre et de Paul, combinée à l'importance de Rome comme capitale de l'Empire, constitua la base du statut spécial accordé à l'évêque de Rome à partir du troisième siècle.

Thèse sur le droit d'appel (ekkliton) en Orient et en Occident

7) Le droit d'appel (*ekkliton*) est pratiqué durant le premier millénaire. Le concile Quinisexte (691-692), considéré comme œcuménique, passe en revue tous les canons antérieurs et énumère, en son canon 2, ceux qui sont toujours en vigueur. Parmi eux, on trouve le droit d'un évêque, condamné par un synode local, d'en appeler à l'évêque de Rome, conformément au synode de Sardique (343). Cette disposition constitue une base importante pour tout futur accord sur la primauté entre catholiques et orthodoxes.

À la fin de leur rencontre, les membres du Groupe Saint-Irénée ont exprimé leur vive gratitude au patriarche Daniel, à l'Église orthodoxe de Roumanie, à la communauté monastique de Caraiman pour leur hospitalité et le climat spirituel qui inspira leurs travaux. [...]

La prochaine rencontre se tiendra à Graz (Autriche), en octobre 2018.